

DÉPARTEMENT

24 - DORDOGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	10
• présents	8
• votants	8
• absents	2
• exclus	0

De la commune de BIRON

Séance du 19 février 2021 à 20 heures 30

Date de convocation :

04 février 2021

Date d'affichage :

25 février 2021

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

N°02/2021
Convention SPA 2021

M. DESMAISON Bruno

Étaient présents :

DESMAYSON Bruno - DEMEULENAERE Sébastien - RIVAUD Vincent -
CAILLER Sébastien - GROULT Philippe - HO THAM KOUIE Sandra -
RAMALHO Irène - VERRY Gilles -

Absents excusés : MATTERA Marc - VEYSSIERES Sylvie -

Secrétaire de séance :

M. CAILLER Sébastien

Mr le Maire présente au conseil municipal la convention de fourrière 2021. En contrepartie de la prestation de fourrière effectuée par la SPA de Bergerac, la commune versera une indemnité compensatrice fixée à 0.85 € / habitants pour l'année 2021.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention pour l'année 2021.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le 25 février 2021.

Publié ou notifié le 25 février 2021.

Fait à BIRON, le 22 février 2021



Le Maire

Bruno DESMAISON
Maire